

Châlons-en-Champagne : les architectes entrent en piste



Sébastien Normand : Copyright 2016

On connaissait l'esprit foirail de l'architecture de Patrick Bouchain et de Loïc Julienne pour l'Académie Fratellini, à Saint-Denis. Il y a désormais l'ambiance villageoise des nouveaux locaux du CNAC, le Centre national des arts du cirque, à Châlons-en-Champagne. Un projet signé par les architectes de Caractère Spécial et de NP2F qui, à moindre coût, ont parié sur l'avenir des bâtiments agricoles existants.

Publié le 29/10/2015

Créé en 1985, à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, le CNAC de Châlons-en-Champagne se sentait à l'étroit dans le cirque historique du XIXe siècle qu'il utilisait depuis ses débuts. L'établissement supérieur de formation et de recherche, qui a instruit plus de 300 artistes de 35 nationalités différentes et qui délivre le diplôme Dnsp-AC (diplôme national supérieur professionnel – Artiste de cirque), avait besoin d'espaces complémentaires.

C'est sur une ancienne coopérative agricole d'environ 20 000 m², à quelques hectomètres du cirque historique, que l'État a jeté son dévolu en 2006 pour y faire édifier des bureaux d'administration, des salles d'enseignement, des salles d'entraînement et des logements. Un terrain de construction a priori peu engageant - traversé en son centre par le viaduc routier de la RN3 -, dont le passé rural a néanmoins éveillé l'imagination des architectes de Caractère Spécial et de NP2F, lauréats du concours lancé en 2010.

« Le parti-pris de départ était de ne pas démolir. Nous avons choisi de travailler avec l'existant. Le hangar et le silo à grains d'origine ont été désamiantés; leurs clos et couverts ont été rénovés », explique Marc Kauffmann qui précise que les nouvelles constructions prennent place dans les interstices laissés par les bâtiments conservés dont les affectations ne sont pas encore tout à fait décidées : *« Le hangar sert pour l'instant de lieu de stockage. Le silo Rousseau servira vraisemblablement de lieu d'exposition. En tout, 2500 m² de surface en plus sont potentiellement utilisables, alors que nous sommes restés dans l'enveloppe budgétaire allouée »,* ajoute l'architecte associé de Caractère Spécial.

« Vernaculaire contemporain » et « béton forain »

Uniformément revêtus d'un bardage ondulé gris, les bâtiments neufs se mêlent aux anciens, sans qu'il soit possible de les distinguer depuis l'extérieur. L'ensemble constitue un village compact de formes archétypales entre lesquelles se glissent quelques patios. Les toits en pente à 30 % sont de règle et les volumétries traduisent simplement les besoins intérieurs en hauteur sous plafond (13,50 mètres sous gril pour l'espace du bâtiment-école où les trapézistes évoluent). *« Le vernaculaire peut être contemporain »,* affirme Matthieu Poitevin, l'architecte fondateur de Caractère Spécial, avant de couper court aux interprétations : *« Il y avait là des constructions agricoles. Nous les reprenons et les prolongeons. Il n'y a pas de métaphore dans ce projet! »*

Question coût, l'objectif ambitieux de bâtir et de réhabiliter pour moins de 1000 €/m² (5,1M€ H.T pour 5 500 m² au total, y compris le silo et le hangar qui ne sont pas isolés et restent très sommaires) a contraint les architectes à un exercice de vérité constructive. Ils ont choisi des bardages et des couvertures en fibrociment dont « *le prix modique de 4 €/m² n'exclut pas la noblesse* » (l'ABF y a souscrit puisque le CNAC est situé en ZPPAUP).

Pour la structure des bâtiments neufs, ils ont opté pour une charpente en béton préfabriquée sur laquelle sont fixés des caissons chevrons (fabriqués en usine avec des parois en agglomérés remplis de laines minérales) qui supportent les plaques de fibrociment par l'intermédiaire de liteaux. La plupart des espaces sont ainsi laissés bruts de fabrication, sans embellissements ultérieurs. Les moules de la charpente préfabriquée ont pu être réemployés grâce à la répétition des angles et des pièces d'assemblage. L'entreprise Cari, chargée du gros oeuvre, a coulé tous ses éléments sur le chantier. Un choix qui a représenté « *une économie de 30% par rapport à une préfabrication en atelier* », estime Matthieu Poitevin qui, très inspiré par le contexte circassien, qualifie ce mode opératoire de « forain ».

Tristan Cuisinier

Fiche technique :

Maîtrise d'ouvrage : ministère de la Culture et de la Communication

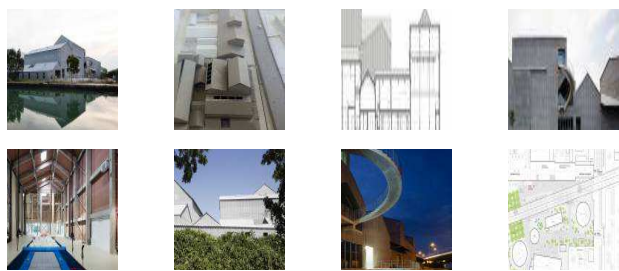
Maîtrise d'ouvrage déléguée: OPPIC (opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture)

Architectes : Caractère Spécial § Matthieu Poitevin Architecture (mandataire) et NP2F Architectes – Marc Kauffmann et Nicolas Guérin (chefs de projet)

Maîtrise d'oeuvre : DVVD (structure), Elithis (fluides et QE), VPEAS (économiste), Lumières studio (conception lumière), Ducks sceno (scénographie), Orfea (acoustique), Base (paysage)

Montant des travaux : 5,1 M€ HT

Calendrier : 2011 (concours), décembre 2013 (chantier), juin 2015 (livraison)



GROUPE
batiWEB

